

Fourchettes d'acceptation **Appréciation du risque** Ampleur Classe d'ampleur des dommages **Ampleur des dommages** Conséquence Situation extraordinaire Aversion Facteur d'aversion **Aversion au risque** Menace **Mise en danger** Situation particulière **Situation Maîtrise** Critères d'appréciation **Objectifs de protection** **Gestion de la continuité des activités (BCM)** Impact Probabilité d'occurrence **Probabilité** Événement **Gestion de l'événement** Danger **Mise en danger** Analyse des dangers **Coûts marginaux** **Fréquence** Classe de fréquence **Fréquence** Indicateur **Indicateur de dommages** **Système de contrôle interne** Catastrophe **Aide en cas de catastrophes et secours urgents** Gestion des catastrophes **Gestion de l'événement** Préparation aux catastrophes **Préparation** Coût-efficacité **Crise** Gestion de crise **Gestion de l'événement** **Infrastructures critiques** **Bases d'existence** Grandeur de mesure **Indicateur de dommages** Situation normale **Situation** Secours urgents **Aide en cas de catastrophe et secours urgents** **Situation d'urgence** Gestion de crise **Préparation** Préparation aux situations d'urgence **Préparation** **Prévention** Rétablissement **Résilience** **Risque résiduel** **Risque** Risque accepté **Appréciation du risque** **Risque individuel** **Risque collectif** Risque monétarisé Risque non spécifique au processus Risque opérationnel Risque non spécifique au processus Risque stratégique **Risque** Risque tolérable **Appréciation des risques** Risque restant **Risque résiduel** Acceptation du risque **Analyse des risques** Critères d'acceptation du risque **Objectifs de protection** **Aversion au risque** Facteur d'aversion au risque Aversion au risque **Evaluation des risques** **Appréciation du risque** Etude de risque **Gestion intégrale des risques** Gestion des risques Confédération Gestion des risques **Matrice des risques** Réduction des risques **Efficacité** Management des risques **Ampleur des dommages** **Indicateur de dommages** potentiel Protection des infrastructures critiques **Infrastructures critiques** **Bien digne de protection** **Objectif de protection** Accident majeur **Événement** **Scénario** Risque de décès individuel **Risque individuel** Accident **Événement** **Vulnérabilité** **Précaution** Préparation **Probabilité** **Efficacité**

Formation à la gestion des risques OFFP

Glossaire des risques



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la protection de la population OFPP

Le présent glossaire a été rédigé en collaboration entre l'Office fédéral de la protection de la population OFPP et le bureau d'ingénieurs-conseils Ernst Basler + Partnaires SA.

Gestion de projet et coordination OFPP

Christoph Flury
Markus Hohl

Group de travail OFFP

Walter Richard
Thomas Kiener
Roland Bollin
Jeanette König
Rebekka Koltai
Harry Hohl
Beat Weibel
Peter Hunziker

Office fédéral de la protection de la population OFFP
Monbijoustrasse 51a
3003 Bern
risk-ch@babs.admin.ch
www.babs.admin.ch

Groupe de projet

Christian Weber
Tillmann Schulze
Christof Egli
Charles Fermaud
Hans Bohnenblust

Ernst Basler + Partner SA
Zollikerstrasse 65
8702 Zollikon
Téléphone: +41 44 395 11 11
info@ebp.ch
www.ebp.ch

1 Introduction

1.1 But

La gestion des risques constitue une tâche essentielle de l'Office fédéral de la protection de la population. Une utilisation uniforme et une même compréhension de la terminologie des risques revêtent par conséquent une importance primordiale pour la communication tant interne qu'externe.

Le présent glossaire sert d'ouvrage de référence pour les principaux termes pouvant être utilisés notamment dans le cadre de la formation sur la gestion des risques au sein de l'OFPP. Il ne remplace toutefois pas un script détaillé expliquant la méthodologie générale de la gestion des risques avec ses tenants et ses aboutissants. Ce glossaire est donc destiné en premier lieu aux personnes qui disposent de connaissances préalables dans le domaine de la gestion des risques et peuvent replacer les termes dans leur contexte général.

Il a donc été pensé comme une base de travail pour le futur: la définition ou description d'un terme telle qu'elle y figure devrait désormais être utilisée dans le cadre de tous les projets de l'OFPP; ce qui bien sûr ne sera pas possible dans tous les cas, en particulier, lorsqu'il s'agira de trouver un dénominateur commun avec d'autres organisations. Toutefois, les collaborateurs de l'OFPP devront alors pouvoir argumenter de manière compétente et défendre leur point de vue.

Il pourra également s'avérer judicieux, dans le contexte de projets spécifiques, de compléter ou de préciser les présentes définitions. Il faut disposer d'une certaine marge de manœuvre à cet effet, mais la compréhension de base du terme doit rester acquise.

Ce glossaire est conçu comme un document dynamique: il pourra et devra être complété par de nouveaux termes au fil du temps. Par ailleurs, le contenu d'une notion peut évoluer et rendre nécessaires des adaptations. La marche à suivre pour apporter des compléments ou effectuer des adaptations reste encore à définir. Il est également prévu de remplacer la version écrite actuelle par une version électronique permettant une consultation rapide.

1.2 Choix des termes

Les termes figurant dans le glossaire sont présentés dans la liste ci-dessous. Les termes principaux (en gras) sont expliqués sur une page séparée. Les termes en police normale – il s'agit

la plupart du temps de termes subordonnés ou de variantes - y sont brièvement expliqués ou abordés.

D'autres termes, non cités dans la liste, qui ont été mentionnés au cours de l'élaboration de celle-ci mais n'ont pas été définis pour l'instant, figurent à l'Annexe A1.

A	Acceptation du risque	→ Appréciation des risques
	Accident	→ Événement
	Accident majeur	→ Événement
	Aide en cas de catastrophe et secours urgents	
	Ampleur	→ Ampleur des dommages
	Ampleur des dommages	
	Analyse des dangers	
	Analyse des risques	
	Appréciation des risques	
	Aversion	→ Aversion au risque
	Aversion au risque	
B	Bases d'existence	
	Bien digne de protection	
C	Catastrophe	
	Classe d'ampleur des dommages	→ Ampleur des dommages
	Classe de fréquence	→ Fréquence
	Conséquence	
	Coût-efficacité	
	Coûts marginaux	
	Crise	
	Critères d'acceptation du risque	→ Objectif de protection
	Critères d'appréciation	→ Objectif de protection
D	Danger	
	Dommage	→ Ampleur des dommages
	Dommage potentiel	→ Ampleur des dommages
E	Efficacité	
	Etude de risque	→ Analyse des risques
	Evaluation des risques	
	Événement	
F	Facteur d'aversion	→ Aversion au risque
	Facteur d'aversion au risque	→ Aversion au risque
	Fourchettes d'acceptation	→ Appréciation du risque
	Fréquence	
	Fréquence de l'événement	→ Fréquence
G	Gestion de crise	→ Gestion de l'événement
	Gestion de crise	→ Préparation
	Gestion de la continuité des activités (BCM)	
	Gestion de l'événement	
	Gestion des catastrophes	→ Gestion de l'événement
	Gestion des risques	

	Gestion des risques par la Confédération → Gestion des risques Gestion intégrale des risques	
	Grandeur de mesure	→ Indicateur de dommages
H	...	
I	Impact Indicateur	→ Indicateur de dommages
	Indicateur de dommages Infrastructures critiques	
J, K, L	...	
M	Maîtrise Management des risques	→ Gestion des risques
	Matrice des risques Menace	→ Mise en danger
	Mise en danger	
N	...	
O	Objectif de protection	
P	Précaution Préparation Préparation aux catastrophes	→ Préparation
	Préparation aux situations d'urgence	→ Préparation
	Prévention Probabilité Probabilité d'occurrence	→ Probabilité
	Protection des infrastructures critiques	→ Infrastructures critiques
Q	...	
R	Réduction des risques	→ Efficacité
	Résilience Rétablissement Risque Risque accepté	→ -Appréciation des risques
	Risque collectif Risque de décès individuel	→ Risque individuel
	Risque individuel Risque monétarisé	→ Risque
	Risque non spécifique au processus	→ Risque
	Risque opérationnel	→ Risque
	Risque résiduel Risque restant	→ Risque résiduel
	Risque spécifique au processus	→ Risque

	Risque stratégique	→ Risque
	Risque tolérable	→ Appréciation des risques
S	Scénario	
	Secours urgents	→ Aide en cas de catastrophe et secours urgents
	Situation	
	Situation d'urgence	
	Situation extraordinaire	→ Situation
	Situation normale	→ Situation
	Situation particulière	→ Situation
	Système de contrôle interne	
T	...	
U	...	
V	Vulnérabilité	
W	...	
X, Y, Z	...	

1.3 Structure de la définition et explications

Les termes sont définis et expliqués à l'aide d'un tableau uniforme, Ce tableau contient les éléments suivants:

<p><i>Terme</i></p> <p>Terme technique; évent. avec complément (« risque, individuel »)</p>
<p><i>Deutsch, Italiano, English</i></p> <p>Terme technique correct</p>
<p><i>Définition</i></p> <p>La définition contient le sens du terme du point de vue de l'OFPP, c'est-à-dire dans le contexte de la protection de la population. Sa formulation sera simple et compréhensible.</p>
<p><i>Commentaires</i></p> <p>Description plus précise de la définition, informations complémentaires et contexte, domaine d'utilisation, rapport avec d'autres termes ou différence par rapport à des termes analogues, exemples. Emplois spécifiques et compléments dans le cadre de projets de l'OFPP.</p> <p>Les termes graissés sont des termes subordonnés, expliqués ici de manière concise.</p> <p>Les commentaires sont destinés à un lecteur souhaitant approfondir le thème et disposant de connaissances de base dans le domaine de la gestion des risques.</p>
<p><i>Autres définitions</i></p> <p>S'il existe une définition claire dans d'autres domaines, institutions ou documents de base importants pour l'OFPP, elle y est mentionnée si cela s'avère utile.</p>

Tableau 1: Tableau pour l'explication des termes

La répartition en champs et les références insérées → sont prévues pour la version électronique ultérieure.

2 Glossaire

Aide en cas de catastrophe et secours urgents		A
Allemand	Katastrophen- und Nothilfe	
Italien	Aiuto in caso di catastrofi e situazioni d'emergenza	
Anglais	Disaster relief	
Définition		
<p>Par « aide en cas de catastrophe et secours urgents », on entend les prestations servant à la maîtrise des →catastrophes et →situations d'urgence d'une ampleur telle que les moyens en personnel et matériel de la collectivité touchée s'avèrent insuffisants.</p>		
Commentaires		
<p>L'aide en cas de catastrophe et les secours urgents font partie intégrante du mandat de la protection de la population. Cette aide est dispensée dans le cadre de la collaboration entre les organisations partenaires, à savoir la police, les sapeurs-pompiers, les services de santé publique (y compris les premiers secours), les services techniques (approvisionnement et élimination, infrastructure technique) et la protection civile.</p> <p>Dans l'usage général, les secours urgents englobent l'assistance apportée aux personnes en détresse (p. ex. assistance en cas →d'événement ou aide financière ou psychologique d'urgence).</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Ampleur des dommages		A
Allemand	Schadensausmass	
Italien	Entità dei danni	
Anglais	Extent of damage	
<p>Définition</p> <p>L'ampleur des dommages décrit le montant des dommages prévisibles en cas →d'événement, définie à l'aide d'indicateurs.</p>		
<p>Commentaires</p> <p>→L'ampleur des dommages englobe les concepts de dommage et d'ampleur:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dommage décrit les →conséquences négatives d'un événement. • L'ampleur indique l'étendue du dommage et ce terme est souvent utilisé comme forme abrégée de →l'ampleur des dommages. <p>Les dommages peuvent être répartis en dommages directs et indirects:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dommages directs: dommages immédiats causés par →l'événement (biens matériels, morts, etc.) • Dommages indirects: dommages résultant de →l'événement, pouvant être différés dans le temps et délocalisés géographiquement. Les conséquences économiques telles que les pertes de production et de recettes mais aussi la perte de confiance dans les institutions en sont des exemples typiques. <p>Pour pouvoir quantifier et comparer divers dommages entre eux, il est d'usage de les monétariser, c'est-à-dire de les convertir en valeur monétaire (risque monétarisé).</p> <p>La nature et le niveau du dommage sont décrits et mesurés à l'aide →d'indicateurs. Le « nombre de morts », le « nombre de blessés » ou les « dommages matériels » sont des indicateurs typiques. L'ampleur d'un dommage peut être décrite de manière qualitative (p. ex. « minime », « grave »), semi-quantitative ou quantitative (valeurs absolues). Dans la description qualitative et semi-quantitative, l'ampleur d'un →événement est attribuée à une classe dite d'ampleur.</p> <p>Exemple d'une échelle semi-quantitative: Risques Suisse, 8 classes d'ampleur.</p>		

Indicateurs	Classes d'ampleur des dommages							
	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
Morts (nombre)	≤10	11 - 30	31 - 100	101 - 300	301 - 1'000	1'001 - 3'000	3'001 - 10'000	>10'000
Blessés/Malades (nombre)	≤100	101 - 300	301 - 1'000	1'001 - 3'000	3'001 - 10'000	10'001 - 30'000	30'001 - 100'000	>100'000
Personnes ayant besoin d'aide (jours-homme)	≤200'000	200'001 - 600'000	600'001 - 2 Mio.	>2 Mio. - 6 Mio.	>6 Mio. - 20 Mio.	>20 Mio. - 60 Mio.	>60 Mio. - 200 Mio.	>200 Mio. - 600 Mio.
Surface dévastée (superficie x années)	≤150	151 - 450	>450 - 1'500	>1'500 - 4'500	>4'500 - 15'000	>15'000 - 45'000	>45'000 - 150'000	>150'000 - 450'000
... (12 autres indicateurs)

Le nombre et la définition de la classe d'ampleur dépendent du contexte. Il n'est pas opportun de prévoir une règle générale et universelle.

Les points suivants doivent être pris en compte:

- On définit généralement quatre à six classes d'ampleur; en cas de large éventail d'ampleur des dommages, on peut prévoir plus de classes (voir l'exemple de Risques Suisse).
- L'échelle des descriptions semi-quantitatives devrait présenter une gradation régulière: p. ex. un facteur 10 d'une classe à l'autre, comme dans le cas du SCI OFPP.

Le **dommage potentiel** est un concept apparenté à celui d'ampleur des dommages. Il s'agit d'un dommage qui pourrait survenir en cas d'événement. Le dommage potentiel dépend du → bien digne de protection qui pourrait être potentiellement affecté en cas d'événement.

Autres définitions du terme

Domaine d'utilisation	Définition
1	

Analyse des dangers		A
Allemand	Gefährdungsanalyse	
Italien	Analisi delle minacce	
Anglais	Hazard scenario analysis	
Définition		
<p>Identification et description systématiques des types de →mises en danger ainsi que classification de ces dernières sur la base des →risques qui en découlent.</p>		
Commentaires		
<p>La notion « d'analyse des dangers » décrit un processus déterminé, tel que mis en place dans le domaine de la protection de la population dans les cantons et les communes. L'analyse des dangers englobe les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des →mises en danger • Description des →mises en danger sous forme de →scénarios • Classification des →scénarios sous forme de →matrice des risques (en fonction de la →fréquence et de →l'ampleur des dommages correspondant aux différents →scénarios) • Appréciation des →scénarios au moyen des →objectifs de protection (appelée dans le cadre de KATAPLAN →évaluation des risques) <p>L'analyse des dangers sert à identifier les →mises en danger pertinentes pour une collectivité donnée, afin de pouvoir entreprendre sur cette base une planification et une mise en œuvre ciblées des mesures nécessaires.</p> <p>L'analyse des dangers constitue un élément de base dans le cycle de la →gestion intégrale des risques dans le domaine de la protection de la population et l'élément central de l'organisation schématique du cycle de gestion.</p> <p>Le processus de l'analyse des dangers dans le domaine de la protection de la population correspond, par ses éléments, à une →évaluation des risques: l'identification des →mises en danger, la description des →scénarios ainsi que leur classification au moyen des critères de →fréquence et →d'ampleur des dommages sont des éléments de →l'analyse des risques; l'appréciation au moyen des →objectifs de protection correspond à →l'appréciation des risques; →l'analyse des risques et →l'appréciation des risques constituent →l'évaluation des risques.</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Analyse des risques

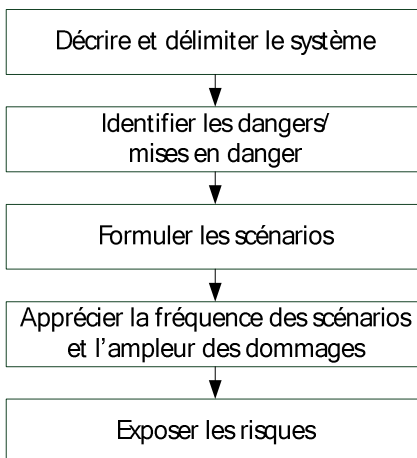
Allemand	Risikoanalyse
Italien	Analisi dei rischi
Anglais	Risk analysis

Définition

L'analyse des risques recense et décrit de manière systématique les →risques dans un système donné. L'appréciation du niveau des →risques, souvent sous forme d'une classification des →scénarios considérés en fonction de leur →fréquence et de →l'ampleur des dommages envisagés en fait partie. L'analyse des risques traite de la question « que peut-il arriver? ».

Commentaires

Le but de l'analyse des risques est d'apprécier et d'exposer les →fréquences →d'événements et →l'ampleur des dommages qu'ils causeront. Une procédure complète et systématique comporte les étapes suivantes:



Explication des différentes étapes:

- Description du système et délimitation: elle englobe des éléments comme la délimitation géographique, la définition des indicateurs, etc.
- Identifier les →mises en danger: Quelles sont les mises en danger qui existent et peuvent provoquer des →événements?
- Formuler les →scénarios: →événements représentatifs illustrant l'éventail des dangers.
- Apprécier la →fréquence →scénarios et →l'ampleur des dommages.
- Présenter les →risques sous forme de →risque collectif, →risque individuel dans une →matrice, etc.

La notion d'« **étude de risque** » est souvent utilisée comme synonyme d'analyse des risques. Elle apparaît notamment dans le cadre de l'ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM) et désigne une étape de la procédure (« étude de risque selon l'ordonnance sur les accidents majeurs »).

Pour l'analyse des risques, de nombreuses méthodes sont à disposition, qui permettent de traiter différentes étapes voire l'ensemble de l'analyse des risques. En voici des exemples:

- Evaluation statistique pour la quantification de la →fréquence et de →l'ampleur des dommages: elle constitue une approche fiable lorsque le nombre →d'événements est suffisamment grand.
- Instruments analytiques comme les arbres d'erreurs et d'événements: ils permettent de montrer les possibles causes et déroulements des événements et d'en déterminer la probabilité.
- Modèles de propagation et d'impact: ils permettent p. ex. de prévoir les dommages en cas de dissémination de substances toxiques.
- Consultation et recours à des experts (méthode systématique d'estimation).

Dans tous les cas où ces méthodes sont appliquées, il faut aussi procéder à des estimations. Celles-ci peuvent, sous l'œil d'un observateur critique, générer des doutes quant aux résultats. Ce qui importe n'est toutefois pas d'obtenir des valeurs exactes, mais plutôt d'évaluer – si possible de manière quantitative – les faits difficiles à appréhender. A partir de là, il sera possible de les discuter et de les corriger sur la base d'informations plus précises.

Le résultat d'une analyse des risques ne consiste pas seulement à déterminer les →risques collectif et individuel. En étudiant en profondeur les déroulements possibles des événements, on obtient un grand nombre d'informations sur l'importance des diverses causes d'un événement et sur leurs conséquences mais aussi sur les mesures pouvant être prises. De manière générale, avec l'analyse des risques s'accroît la compréhension des interdépendances en matière de sécurité au sein d'un système.

Autres définitions du terme	
Domaine d'utilisation	Définition
1	

Appréciation des risques		A
Allemand	Risikobewertung	
Italien	Ponderazione dei rischi	
Anglais	Risk evaluation	
<p>Définition</p> <p>L'appréciation des risques englobe le processus appliqué par le décideur et/ou la collectivité concernée pour vérifier si les →objectifs de protection définis sont remplis. Elle indique si les →risques identifiés dans →l'analyse des risques sont acceptables. L'appréciation des risques se fonde sur les valeurs du décideur et/ou de la collectivité concernée et répond à la question « qu'assume-t-on? ».</p>		
<p>Commentaires</p> <p>Pour apprécier dans quelle mesure les →risques peuvent être considérés comme acceptables ou supportables, on s'appuie sur divers facteurs, p. ex.:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La responsabilité de celui qui génère le risque ou de la collectivité vis-à-vis des personnes et des biens matériels ou autres concernés. • La possibilité que les personnes concernées puissent influencer elles-mêmes la situation à risque et le niveau de →risque (autonomie vs hétéronomie). • L'utilité que les personnes concernées peuvent tirer d'une activité à risque. <p>Les critères d'acceptation du risque peuvent être différenciés en fonction des facteurs cités.</p> <p>La procédure d'appréciation des risques dépend des risques identifiés et de la forme sous laquelle ils sont présentés (→analyse des risques). Les formes utilisées par l'OFPP pour présenter les risques sont les suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) →Risques découlant des →scénarios dans une →matrice des risques (p. ex. gestion des risques par la Confédération, KATAPLAN) (2) Valeurs pour les →risques collectifs (3) Valeurs pour les →risques individuels (p. ex. concernant les dangers naturels) <p>Il existe encore d'autres approches pour apprécier les risques, p. ex. à l'aide de fourchettes d'acceptation dans un diagramme Probabilité-ampleur des dommages (appréciation des risques selon l'ordonnance sur les accidents majeurs OPAM).</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) →Risques découlant des →scénarios dans une →matrice des risques <p>Dans une →matrice des risques sont définies des fourchettes (fourchettes d'acceptation, voir aussi →matrice des risques) dans lesquels les risques découlant des →scénarios sont considérés comme non supportables ou acceptables. Si, pour une →matrice des risques, il n'existe pas de prescriptions à l'échelon supérieur, les fourchettes considérées comme non acceptables sont généralement définies par le décideur. L'appréciation des risques dans une →matrice des risques est un instrument très souvent utilisé dans le domaine de la →gestion des risques dans les entreprises et organisations. Des →scénarios isolés ou un groupe de scénarios sont appré-</p>		

ciés (p. ex. scénario maximal, scénario moyen et scénario minimal).

(2) →Risques collectifs

Pour les →risques collectifs, exprimés en tant que valeur probable des dommages, il n'est pas pertinent de définir des valeurs limites fixes comme critères. Le but est de protéger la collectivité ou société concernée contre des →dangers excessifs selon le principe de proportionnalité. L'appréciation des →risques collectifs est déduite de la manière suivante: les →risques d'un système sont supportables s'il est démontré que toutes les mesures proportionnelles ont été prises.

Cette vérification se fonde sur le rapport entre les coûts et →l'efficacité des mesures de sécurité supplémentaires. Ce rapport doit être aussi favorable que possible et ne pas dépasser une valeur limite définie. Cette valeur limite est définie sur la base des →coûts marginaux.

(3) →Risques individuels

L'appréciation des risques de décès individuels est effectuée à l'aide des valeurs limites pour le risque →individuel admis. On s'assure ainsi qu'aucun individu n'est exposé de manière excessive au risque. Le risque individuel pour une personne exposée à une →mise en danger donnée ne doit pas dépasser la valeur limite. La définition des valeurs limites se fonde sur les facteurs mentionnés ci-dessus comme l'autonomie, l'utilité, etc. et prend comme modèle le taux de mortalité statistique.

Les autres concepts utilisés dans le contexte de l'appréciation des risques sont les suivants:

- →**Risque accepté** ou acceptable: →risque considéré comme suffisamment faible; aucune mesure complémentaire visant à réduire ce risque n'est nécessaire.
- →**Risque tolérable**: →risque qui peut être toléré dans certaines conditions. Un →risque tolérable est généralement plus élevé qu'un →risque acceptable.
- **Acceptation du risque**: disposition à accepter ou tolérer les →risques.

Les termes « acceptable » et « tolérable » sont souvent utilisés comme synonymes.

Dans de nombreux domaines, les concepts d'appréciation des risques et →d'évaluation des risques sont souvent utilisés comme synonymes. En outre, le concept d'appréciation des risques est parfois utilisé au sens →d'analyse des risques, y compris dans le cadre de KATAPLAN. Comme cette équivalence est devenue d'usage dans le cadre de KATAPLAN, on a renoncé à adapter cette terminologie.

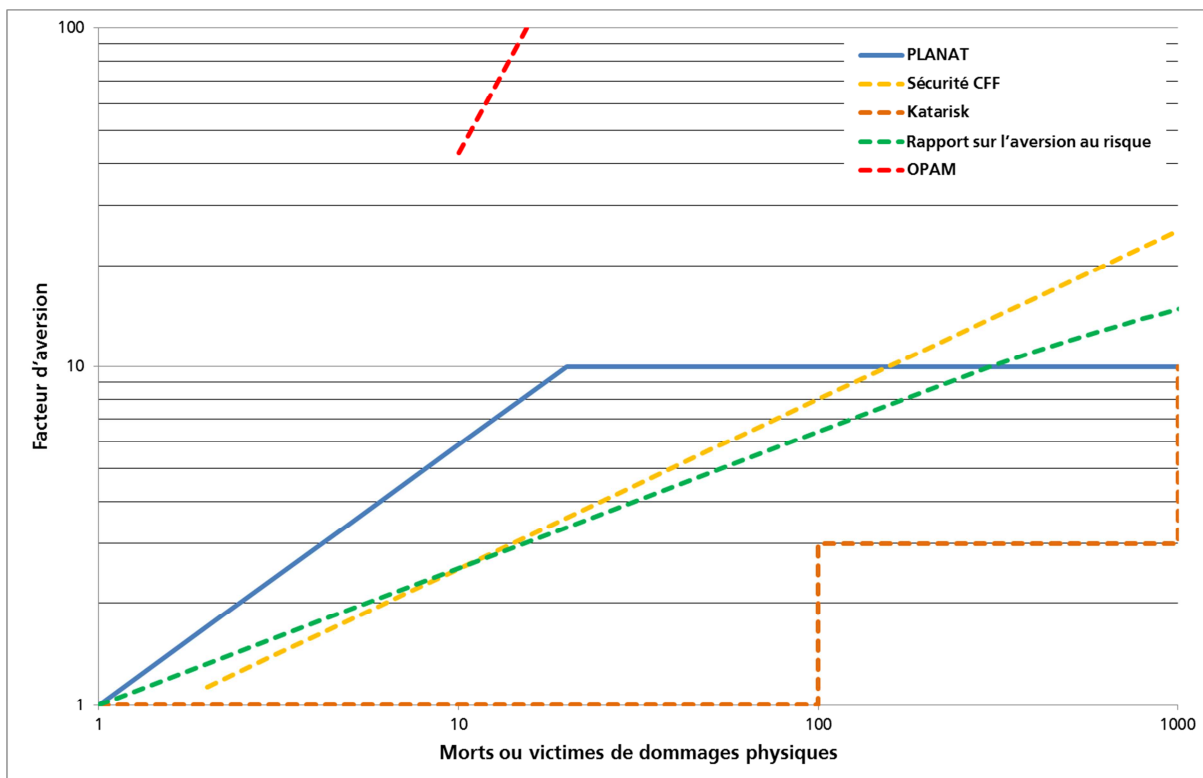
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1	Norme ISO 31000	L'appréciation des risques sert, sur la base des résultats de l'analyse des risques, à faciliter la prise de décision sur la nécessité et les priorités de la gestion des risques. Dans le cadre de l'appréciation des risques, le niveau de risque constaté dans l'analyse des risques est mis en parallèle avec les critères définis lors de l'établissement des interdépendances. Sur la base de cette comparaison, on déduit la nécessité de gérer le risque (par analogie avec la définition de l'OFPP).
2	Office fédéral allemand pour la protection des populations et l'assistance en cas de catastrophes (BBK)	La procédure permettant de vérifier dans quelle mesure l'objectif de protection défini au préalable est atteint en cas d'événement, de décider quel risque résiduel est acceptable et de savoir si des mesures de réduction des risques peuvent/doivent être prises (définition analogue à celle de l'OFPP).
3	PLANAT	L'appréciation des risques détermine, sur la base des objectifs de protection définis, les déficits de protection existants en tenant compte des aspects socio-politiques, en particulier la responsabilité individuelle, mais aussi l'aversion au risque et le degré de volontarisme. Procédure de justice rationnelle sur l'acceptabilité d'un risque, dans laquelle les conclusions de l'estimation des risques sur l'acceptabilité pour la société ou des groupes ou individus donnés sont examinées. L'appréciation des risques justifie les décisions opérationnelles et sert ainsi d'interface entre l'estimation des risques et la gestion des risques (ERiK, 2005), (par analogie avec la définition de l'OFPP).

Aversion au risque		A
Allemand	Risikoaversion	
Italien	Avversione al rischio	
Anglais	Risk aversion	
Définition		
<p>L'aversion au risque est un élément de l'estimation des →risques, avec lequel →l'ampleur des dommages d'événements majeurs est pondérée dans une mesure largement supraproportionnelle afin de représenter les →conséquences particulières de tels →événements.</p>		
Commentaires		
<p>Ce concept est également utilisé sous sa forme raccourcie (« aversion »).</p> <p>Si l'on considère du point de vue historique les →conséquences des accidents sur la société ou l'économie, on constate que les →événements ayant des conséquences spectaculaires – et donc une forte valeur de signal – sont plus marquants et suscitent des réactions plus vives qu'un grand nombre de petits incidents causant le même nombre de décès. P. ex. un accident tuant 100 personnes sera perçu comme plus grave que 100 incidents tuant une personne.</p> <p>L'aversion au risque prend en compte divers aspects:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les →événements de grande ampleur causent non seulement des dommages directs mais ils ont également des conséquences indirectes telles que des actions en responsabilité ou des prescriptions plus strictes, effets négatifs sur l'image et pressions politiques. Ces dommages indirects ne peuvent jamais être recensés de manière exhaustive ni représentés de manière explicite. La collectivité concernée préférera par conséquent en général se protéger contre de tels événements de grande ampleur, où des dommages directs sont observés. • Les →événements de grande ampleur peuvent mettre en péril l'existence même d'une collectivité ou d'une entreprise. Il est par conséquent justifié de se prémunir tout particulièrement face à de tels événements et de leur accorder une importance supraproportionnelle lors de la planification des mesures nécessaires. • Les →événements majeurs sont en général des événements rares, dont la probabilité d'occurrence et →l'ampleur des dommages sont très incertaines. L'aversion au risque recouvre également les difficultés à estimer la probabilité de survenance et →l'ampleur des dommages de tels événements. <p>L'aversion au risque est un phénomène empiriquement démontrable et théoriquement justifiable (théorie mathématique de la décision), qui peut être observé tant au niveau individuel qu'à celui d'une collectivité.</p> <p>Le degré d'aversion au risque peut être représenté par le facteur d'aversion au risque (ou</p>		

sous forme abrégée « **facteur d'aversion** ») et être ainsi systématiquement intégré dans →l'appréciation des risques. Concrètement, le calcul du risque en tant que fonction de la →fréquence et de →l'ampleur des dommages est complété par le facteur d'aversion φ ($R = h \times \varphi \times A$).

La valeur du facteur de l'aversion au risque dépend de →l'ampleur des dommages correspondante et peut être mathématiquement décrite comme fonction de →l'ampleur des dommages ($\varphi = f(A)$).

Exemples de facteurs ou fonctions d'aversion au risque:



Sur la base des fonctions représentées, on relève à l'exemple de 10 morts ou victimes de dommages physiques les facteurs d'aversion au risque suivants:

- PLANAT: $\varphi = 6$; →ampleur des dommages pondérée = 60
- Sécurité CFF: $\varphi = 2.5$; →ampleur des dommages pondérée = 25
- KATARISK: $\varphi = 1$; →ampleur des dommages pondérée = 10
- Rapport sur l'aversion au risque (OFPP, 2008): $\varphi = 2.5$; →ampleur des dommages pondérée = 25
- Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM): $\varphi = 43$; →ampleur des dommages pondérée = 430

Dans l'usage courant, le concept d'aversion au risque est souvent utilisé pour exprimer une certaine répulsion générale vis-à-vis →d'événements ou de →risques précis. Il peut s'agir p.

ex. → d'événements où des gens perdent la vie dans des conditions particulièrement atroces.
Enfin, ce concept est très souvent utilisé dans le domaine de l'économie et des finances.

Autres définitions du terme

Domaine d'utilisation		Définition
1	Economie	En théorie de la décision, le concept d'aversion au risque désigne la propension d'un acteur du marché à préférer l'option suscitant la moindre perte à d'autres options équivalentes.

Bases d'existence		B
Allemand	Lebensgrundlage	
Italien	Basi vitali	
Anglais	Livelihood	
Définition		
Ensemble des éléments dont la population a besoin pour vivre.		
Commentaires		
<p>Les bases d'existence rendent possible la vie en commun aux niveaux collectif et individuel. Les bases d'existence peuvent être réparties en trois catégories:</p> <ul style="list-style-type: none"> • bases naturelles d'existence: environnement intact (sols, eaux, air, biodiversité); • bases économiques d'existence: prospérité économique et infrastructures en état de fonctionnement; • bases sociales d'existence: système de droit et ordre constitutionnel intacts, confiance réciproque, intégrité territoriale et diversité culturelle. 		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1		

Bien digne de protection		B
Allemand	Schutzgut	
Italien	Bene degno di protezione	
Anglais	Subject of protection	
Définition		
<p>Par bien digne de protection, on entend un bien qui doit être préservé du fait de sa valeur intrinsèque ou matérielle contre les dommages. Font notamment partie des biens dignes de protection la population et ses →bases d'existence.</p>		
Commentaires		
—		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1	Office fédéral allemand pour la protection des populations et l'assistance en cas de catastrophes (BBK)	Tout ce qui doit être préservé contre les dommages du fait de sa valeur intrinsèque ou matérielle.

Catastrophe		C
Allemand	Katastrophe	
Italien	Catastrofe	
Anglais	Disaster	
Définition		
→Événement qui provoque des dommages ou des pannes d'une ampleur telle que les moyens en matériel ou en personnel de la collectivité affectée s'avèrent insuffisants et qu'une aide de l'extérieur est nécessaire.		
Commentaires		
Une catastrophe est un →événement survenant de manière soudaine associé à une très grande →ampleur des dommages, qui résulte d'une →mise en danger d'origine technique, naturelle ou sociétale/politico-militaire.		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1	Critères d'évaluation I de l'ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM)	On parle de « catastrophe » en cas d'événement induisant une valeur d'accident majeur supérieure à 0,5. Cette valeur correspond à une ampleur des dommages d'environ 50 morts.

Conséquence		C
Allemand	Auswirkung	
Italien	Conseguenza	
Anglais	Consequence	
Définition		
<p>Les conséquences décrivent l'ensemble des effets d'un ou de plusieurs →événements. Les conséquences peuvent aussi bien être négatives (dommages) que positives (bénéfices).</p>		
Commentaires		
<p>Le terme « conséquence » est utilisé comme synonyme de « effet » ou « répercussion ». Si les conséquences sont décrites de manière concrète à l'aide →d'indicateurs de dommages, on parle de « dommages ».</p> <p>Le terme est explicitement utilisé dans le →système de contrôle interne (SCI) de la Confédération (« conséquences financières »). Dans la pratique, le terme est utilisé dans le SCI comme →l'ampleur des dommages permettant d'évaluer le →risque, en mettant en relation les conséquences et la probabilité d'occurrence.</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1		

Coûts marginaux		C
Allemand	Grenzkosten	
Italien	Costi limite	
Anglais		
Définition		
<p>Les coûts marginaux permettent de mesurer la capacité de paiement pour prendre les mesures visant à réduire les risques. Concrètement, il s'agit des coûts par unité de dommage empêchée que la société est prête au maximum à dépenser pour prendre des mesures visant à réduire les →risques.</p>		
Commentaires		
<p>L'appréciation des →risques collectifs s'effectue entre autres sur la base du rapport entre les coûts et →l'efficacité des mesures de sécurité complémentaires (voir →appréciation des risques).</p> <p>P. ex., la combinaison coûts élevés et faible →efficacité d'une mesure de sécurité est considérée comme un rapport coûts-efficacité négatif. Il est judicieux de ne pas mettre en œuvre la mesure de sécurité en question et les →risques résiduels doivent être acceptés.</p> <p>La question se pose de savoir jusqu'à quel rapport coûts-efficacité une mesure de sécurité est encore judicieuse, c'est-à-dire <i>proportionnée au but visé</i>. Cette limite est explicitement définie avec les coûts marginaux.</p> <p>La relation entre le rapport coûts-efficacité et le critère des coûts marginaux peut être représentée de la manière suivante:</p> $\frac{\text{Coûts des mesures (CHF)}}{\text{Efficacité des mesures (réduction des unités de dommage)}} \leq \text{Coûts marginaux} \left(\frac{\text{CHF}}{\text{unité de dommage}} \right)$ <p>Les coûts marginaux doivent être définis en relation avec l'unité de dommage considérée (morts, blessés, personnes évacuées, dommages aux eaux de surface, eaux souterraines, etc.).</p> <p>Pour certaines unités de dommage – les morts notamment, les coûts marginaux sont en outre différenciés en fonction des catégories dites de risques. Ce faisant, les groupes de personnes en danger sont attribués à diverses catégories de risques. Celles-ci prennent en compte la mesure dans laquelle les personnes ont elles-mêmes une influence sur le niveau des risques ou le fait que la société ou le facteur de risque doive ou pas veiller à la protection des personnes.</p>		

Des critiques ont été émises, notamment en ce qui concerne le critère des morts, contre le fait que des vies humaines seraient évaluées avec les coûts marginaux. Il peut leur être opposé que les coûts marginaux ne constituent qu'un instrument de gestion permettant de fixer des priorités et, de manière générale, de mobiliser les moyens là où l'effet est maximal. La vie humaine ne fait l'objet d'aucune appréciation.

Les besoins croissants de la société en matière de sécurité sont pris en compte par un relèvement des coûts marginaux, pour autant qu'il existe un consensus social à cet égard.

Les coûts marginaux peuvent également servir à exprimer de manière uniforme en unités monétaires (monétariser) → l'ampleur des dommages → d'événements relevée à l'aide de divers → indicateurs. Une comparaison de l'ampleur des dommages peut ainsi être effectuée pour les différents critères (p. ex. 2 morts, 20 blessés, 5 millions de CHF de dommages matériels). A cette fin, → l'ampleur de dommages correspondante est multipliée par les coûts marginaux qui s'y rapportent (et ainsi monétisée).

Autres définitions du terme

Domaine d'utilisation		Définition
1	Microéconomie	Les coûts marginaux sont les coûts générés par la production d'une unité supplémentaire d'un produit.

Crise		C
Allemand	Krise	
Italien	Crisi	
Anglais	Crisis	
Définition		
<p>Le terme « crise » désigne le développement défavorable d'une situation, à l'issue incertaine et qui exige la prise de décisions fondamentales et des efforts particuliers des décideurs pour induire un tournant.</p>		
Commentaires		
<p>Au sens plus large, on entend par « crise » un « moment très difficile dans la vie [...] d'un groupe, dans le déroulement d'une activité, etc.; [une] période, situation marquée par un trouble profond » (Larousse). En cas de développement négatif de la situation sur le long terme, il peut apparaître une →situation d'urgence.</p> <p>Une crise est caractérisée par la nécessité de prendre rapidement des décisions, la perception d'une menace par les décideurs, une montée de l'insécurité, une grande urgence et la pression du temps, ainsi que le sentiment que le résultat pèsera de manière décisive sur l'avenir. En outre, les décideurs disposent souvent d'informations incomplètes ou fausses (source, en allemand: Wikipedia).</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1	Psychologie	Etat ou conflit psychologique difficile provoqué chez un individu ou entre plusieurs personnes par un événement soudain ou grave.

Danger		D
Allemand	Gefahr	
Italien	Pericolo	
Anglais	Hazard	
Définition		
Etat ou processus dont peut découler un dommage à un →bien digne de protection.		
Commentaires		
<p>Le « danger » implique la possibilité ou la potentialité qu'un →événement aux effets dommageables survienne. Le moment de la survenue de l'événement, sa nature et →l'ampleur des dommages ne sont toutefois pas connus.</p> <p>Les conditions dans lesquelles intervient l'énergie cinétique, potentielle ou chimique constituent des dangers caractéristiques (p. ex. systèmes de transport, phénomènes naturels, substances chimiques).</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1	Sciences juridiques	Un danger existe lorsqu'il faut s'attendre à ce qu'une situation ou un comportement cause, si le déroulement objectif de la situation prévisible n'est pas empêché, à moyen terme et selon toute vraisemblance des dommages à un bien juridique protégé.

Efficacité		E
Allemand	Wirksamkeit	
Italien	Efficacia	
Anglais	Effectiveness	
Définition		
L'efficacité se réfère aux mesures prises et indique dans quelle mesure le →risque est réduit par celles-ci.		
Commentaires		
Prendre une mesure permet de réduire la →fréquence et/ou →l'ampleur des dommages causés selon les →scénarios. Le concept d'efficacité a par conséquent la même signification que celui de réduction des risques .		
L'efficacité peut être indiquée en tant que valeur absolue, p. ex. en morts par année, ou relative sous forme de pourcentage, par rapport au risque si aucune mesure n'est prise (« l'efficacité correspond à une réduction des risques de 10 % »).		
Les termes d'efficacité et d'utilité sont étroitement liés:		
<ul style="list-style-type: none"> • L'efficacité se réfère exclusivement à un gain en termes de sécurité. • L'utilité est plus générale et englobe également d'autres avantages découlant d'une mesure (augmentation de l'efficacité, gain en termes de confort, réduction des risques, etc.). Dans le cadre d'une approche globale de l'utilité, la sécurité peut être considérée comme faisant partie de l'utilité. L'utilité est en général monétarisée, c'est-à-dire que les éléments faisant partie intégrante de l'utilité sont exprimés en monnaie. 		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Evaluation des risques		R
Allemand	Risikobeurteilung	
Italien	Valutazione dei rischi	
Anglais	Risk assessment	
Définition		
L'évaluation des risques englobe le processus de →l'analyse et de →l'appréciation des risques.		
Commentaires		
L'évaluation des risques, en tant que processus, peut être présentée comme suit:		
<div style="border: 1px dashed black; padding: 10px;"> <p>Evaluation des risques</p> <pre> graph TD A[Analyse des risques « Que peut-il arriver? »] --> B[Appréciation des risques « Qu'assume-t-on? »] B --> C{La sécurité est-elle suffisante?} C -- oui --> D[« Le système est sûr. »] C -- non --> E[Mesures nécessaires] </pre> </div>		
Dans le cadre de KATAPLAN, le concept « d'évaluation des risques » est utilisé au sens →d'appréciation des risques.		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva)	L'évaluation des risques englobe la définition des limites du système de travail à considérer, l'identification des mises en danger, l'estimation et l'appréciation des risques (par analogie avec la définition de l'OFPP).
2	Norme ISO 31000	L'évaluation des risques comprend le processus complet de l'identification, de l'analyse et de l'appréciation des risques (de manière analogue à la définition de l'OFPP).

Evénement		E
Allemand	Ereignis	
Italien	Evento	
Anglais	Incident	
Définition		
Un événement est un fait ayant des →conséquences observables.		
Commentaires		
<p>Un événement peut tout aussi bien être bénéfique que néfaste. A l'OFPP, l'accent est mis en principe sur les événements indésirables ayant des →conséquences (→ampleur des dommages). Ceux-ci peuvent survenir de manière soudaine ou se déployer dans le temps.</p> <p>Ce terme est souvent utilisé comme un terme neutre, pouvant englober de nombreux termes plus strictement définis comme les accidents ou accidents graves, les →catastrophes, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accident: un accident est un →événement survenant de manière soudaine – la plupart du temps d'origine technique ou anthropique, dont résulte un dommage. • Accident majeur: dans le contexte de l'ordonnance suisse sur les accidents majeurs, est réputé « accident majeur » tout →événement extraordinaire qui survient dans une entreprise ou sur une voie de communication et qui a des →conséquences graves hors de l'aire de l'entreprise ou de la voie de communication elle-même. Dans le domaine de la sûreté nucléaire, tout état des installations non conforme à la normale, qui exige l'intervention d'un système de sécurité, est appelé incident. 		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Fréquence		F	
Allemand	Häufigkeit		
Italien	Frequenza		
Anglais	frequency		
Définition			
La fréquence définit le nombre →d'événements attendus par unité de temps.			
Commentaires			
Typiquement, les fréquences sont indiquées en nombre d'événements par année (p. ex. nombre d'avalanches en Suisse par année).			
Par analogie à →l'ampleur des dommages, les →fréquences peuvent être indiquées avec des précisions diverses:			
<ul style="list-style-type: none"> • de manière qualitative, avec des termes comme « fréquemment », « occasionnellement », « rarement »... • de manière semi-quantitative, en étant réparties en classes avec des limites de classes bien définies; p. ex. la classe « rarement », définie avec de 1 événement en une décennie à 1 événement en 10 décennies; • de manière quantitative, p. ex. 7 événements par année. 			
Pour une présentation qualitative ou semi-quantitative, des classes doivent être constituées, afin que les termes qualitatifs soient compris de la même manière par tous les acteurs concernés.			
Exemple d'échelle qualitative		Exemple d'échelle semi-quantitative	
Classe	Fréquence	Classe	Fréquence
5 fréquent	peut survenir de manière périodique	5 fréquent	Plus de 1 par année (>1 par année)
4 sporadique	peut survenir plusieurs fois	4 sporadique	de 1 par année à 1 par décennie (1 – 0,1 par année)
3 rare	peut survenir au moins une fois	3 rare	de 1 par décennie à 1 par siècle (0,1 – 0,01 par année)
2 très rare	ne devrait pas survenir, peut être totalement exclu	2 très rare	de 1 par siècle à 1 par millénaire (0,01 – 0,001 par année)
1 extrêmement rare	ne devrait pas survenir	1 extrêmement rare	moins de 1 par millénaire (< 0,001 par année)

Autres termes dans le contexte de la fréquence:

- **fréquence de l'événement:** ou tout simplement « fréquence »;
- **classes de fréquence:** classes avec une limite supérieure et une limite inférieure pour la fréquence ou une description qualitative.
- →Probabilité:→probabilité et →fréquence n'ont pas la même signification du point de vue mathématique, et la différence entre les deux sera brièvement abordée ci-après.

Différence entre « fréquence » et « probabilité »

La →fréquence indique le nombre (attendu) →d'événements par période, alors que la →probabilité décrit la possible survenue d'un →événement *donné*.

La valeur de ces deux termes est quasiment égale lorsqu'il s'agit →d'événements très rares et la →fréquence est souvent remplacée par la →probabilité, mais cette distinction s'applique lorsqu'il est question →d'événements fréquents.

Exemple: dans une vallée, 5 avalanches sont observées par année sur une longue période.

- La →fréquence correspond donc à 5 →événements par année.

La →probabilité ne peut fournir aucune indication concernant le nombre attendu →d'événements, mais permet de dire avec quelle →probabilité un nombre donné →d'événements est attendu (p. ex. 1 événement, au moins 1, 5 événements, etc.). La probabilité que 5 événements surviennent pourrait p. ex. être d'environ 10 %. Il peut se produire, lors de tel hiver, 3, 4, 6 ou 7 avalanches.

Autres définitions du terme

Domaine d'utilisation		Définition
1	Statistiques	Fréquence absolue: nombre, déterminé par comptage Fréquence relative: nombre d'éléments d'une quantité partielle relativement à une quantité de base (p. ex. 13 sur 100)

Gestion de la continuité des activités (BCM)		G
Allemand	Business Continuity Management (BCM)	
Italien	Business continuity management (BCM)	
Anglais	Business continuity management (BCM)	
Définition		
Procédure de gestion visant à assurer la continuité de l'exploitation après une défaillance des ressources stratégiques.		
Commentaires		
<p>Par « gestion de la continuité des activités », on entend la capacité d'une entreprise ou d'une organisation à maîtriser les →conséquences des →événements en prenant des mesures stratégiques et tactiques.</p> <p>Il s'agit d'une activité globale de gestion, qui identifie les →mises en danger (et leurs →conséquences sur le processus des activités), prévoit des contre-mesures et met en œuvre celles-ci en cas d'événement.</p> <p>Le but est de pouvoir maintenir autant que possible ce processus des activités / la fonction d'une entreprise, même en cas d'événement – en particulier lors →d'événements graves.</p> <p>Il s'agit d'une →gestion de l'événement ou d'une →gestion de crise axée spécialement sur la poursuite des activités. Ce terme est à mettre en relation avec la notion de →résilience, les systèmes résilients constituant une condition essentielle pour une BCM efficace.</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Gestion de l'événement		G
Allemand	Ereignismanagement	
Italien	Gestione dell'evento	
Anglais	Incident management	
Définition		
<p>Par « gestion de l'événement », on entend la →préparation systématique aux événements ainsi que la maîtrise de ceux-ci.</p>		
Commentaires		
<p>Le but de la gestion de l'événement est d'être préparé de manière adéquate et efficiente en cas d'événement.</p> <p>La gestion de l'événement comprend l'analyse des →événements possibles, la mise au point de stratégies de maîtrise de l'événement ainsi que des stratégies de réduction des →conséquences et de remise en état. La gestion de l'événement englobe aussi bien les aspects liés à la planification que la mise en œuvre en cas d'événement.</p> <p>Dans le cycle de la →gestion intégrale des risques dans le domaine de la protection de la population, la gestion de l'événement porte pour l'essentiel sur la →préparation, les préparatifs à l'événement et l'intervention.</p> <p>Les termes apparentés sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de crise: préparation systématique aux →crises ainsi qu'à la maîtrise de telles situations Cette notion englobe l'organisation de crise, l'identification et l'analyse des situations de crise, la mise au point de stratégies visant à maîtriser les →crises ainsi que la mise en marche et le suivi de contre-mesures. La gestion de crise englobe tant les dispositions prises pour affronter la situation de crise que la gestion de la situation elle-même. • Gestion des catastrophes: Préparation systématique aux →catastrophes et à la maîtrise de telles situations. 		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Gestion des risques

G

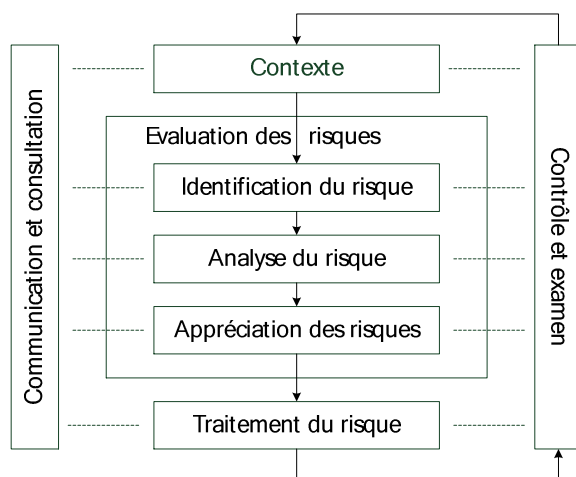
Allemand	Risikomanagement
Italien	Gestione dei rischi
Anglais	Risk management

Définition

La gestion des risques est un processus systématique pour traiter les risques de manière intégrale.

Commentaires

La gestion des risques est un processus établi dans la société et l'économie pour le traitement des risques. Selon le contexte, la gestion des risques est structurée et organisée de manière diverse (éléments et pondérations). Le modèle général est le processus selon ISO 31000 présenté ci-après.



La **gestion des risques par la Confédération** correspond au processus présenté. Elle englobe les →risques stratégiques et opérationnels de l'administration fédérale, qui sont répartis en six catégories:

- Risques financiers et économiques
- Risques juridiques et compliance
- Risques matériels, techniques et naturels
- Risques liés aux personnes et à l'organisation
- Risques technologiques et scientifiques
- Risques socio-politiques

La →gestion intégrale des risques dans le domaine de la →protection de la population comprend pour l'essentiel →l'évaluation des risques présentée ci-dessus et est beaucoup plus différenciée (→maîtrise, →rétablissement, →précaution).

Le concept « **management des risques** » est également utilisé comme synonyme de gestion

des risques.		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1	Politique de la Confédération en matière de risques	La gestion des risques forme le cadre pour un traitement planifié des risques par la Confédération. Elle se fonde sur la politique en matière de risques et est un processus pour le recensement, l'appréciation, la maîtrise et le controlling des risques.

Gestion intégrale des risques		G
Allemand	Risikomanagement, integrale	
Italien	Gestione integrale dei rischi	
Anglais	Integral risk management process	
Définition		
<p>Traitement systématique des →risques convenu par les acteurs concernés à l'aide de mesures équilibrées de →précaution, →maîtrise et →rétablissement en cas de →catastrophe ou de →situation d'urgence.</p>		
Commentaires		
<p>La gestion intégrale des risques dans le domaine de la protection de la population englobe une →analyse des dangers et une →évaluation des risques servant à identifier et à décrire les →mises en danger principales. C'est sur celles-ci que se fondent les mesures de →précaution, →maîtrise et →rétablissement. →L'évaluation des risques implique la disposition à accepter un nombre suffisant de petits →risques résiduels.</p> <p>.La gestion intégrale des risques dans le domaine de la protection de la population tient compte des conditions particulières en cas de →catastrophe. Elle porte principalement son attention sur les mesures à prendre et présente celle-ci de manière détaillée. Le cycle de la gestion des risques diffère pour cette raison du cycle suivi p. ex. dans la →gestion du risque en entreprise ou par la Confédération.</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1	PLANAT	La gestion intégrale des risques décrit un concept de gestion systématique pour le traitement des risques. Les risques doivent être identifiés, évalués sur la base de critères reconnus et validés et réduits grâce à une combinaison optimale de mesures techniques, planificatrices, biologiques et organisationnelles. La gestion intégrale des risques vise un équilibre entre prévention, intervention et remise en état.

Impact		I
Allemand	Einwirkung	
Italien	Effetto	
Anglais	Impact	
Définition		
Répercussion d'un →événement sur un →bien digne de protection.		
Commentaires		
<p>Découlant d'une →mise en danger, cause ayant produit les →conséquences et →l'ampleur des dommages observées.</p> <p>Un impact caractéristique est produit par l'énergie cinétique ou chimique; un impact peut également être produit par la perturbation intentionnelle d'un système (p. ex. par sabotage).</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Indicateurs de dommages		I
Allemand	Schadensindikatoren	
Italien	Indicatori dei danni	
Anglais	Damage indicator	
Définition		
<p>Les indicateurs de dommages sont des grandeurs de mesure permettant de décrire les →conséquences et d'évaluer →l'ampleur des dommages.</p>		
Commentaires		
<p>Ce concept est utilisé sous sa forme abrégée d'indicateur.</p> <p>Les →événements ayant des répercussions négatives sont souvent caractérisés par une série de dommages divers se traduisant par des morts, des blessés, des personnes évacuées, des dommages matériels directs ou indirects, des dommages environnementaux ou autres. Pour la description et la quantification de →l'ampleur des dommages, il convient donc de définir un nombre approprié d'indicateurs pour représenter celle-ci.</p> <p>Toutefois, il est souvent nécessaire dans la pratique de se limiter à des indicateurs représentatifs et mesurables pour maintenir les coûts de →l'analyse des risques dans des limites raisonnables. Dans de nombreuses →analyses des risques, on se concentre p. ex. sur les indicateurs « victimes mortelles » et « dommages matériels directs ». Pour une →analyse des risques complète cependant, un large éventail d'indicateurs de dommages peut être nécessaire.</p> <p>Exemple →système de contrôle interne OFPP (SCI): Le SCI se limite à un indicateur, le dommage financier, exprimé ou classé en CHF.</p> <p>Exemple Risques Suisse (16 indicateurs):</p>		
Indicateurs	Valeur	
morts	nombre	
blessés, malades	nombre	
personnes ayant besoin d'aide	Jours-homme	
surface dévastée x durée	superficie x années	
eaux de surfaces polluées x durée	superficie x années	
diminution de la diversité biologique	évaluation de la diminution de la diversité biologique ou de la perte d'espèces ayant une fonction importante	
dommages économiques	CHF	
diminution de l'efficacité économique	CHF	
interruptions d'approvisionnement	jours-homme	
restriction des droits fondamentaux	jours-homme	
restriction des objectifs sociaux	intensité	
restriction de l'ordre public et de la sécurité interne	jours-homme	
atteinte à l'image	intensité x durée	
perte de confiance dans l'Etat/les institutions	intensité x durée	

restriction du contrôle territorial	intensité
dommages ou pertes de biens culturels	quantité x catégorie d'importance

Autres définitions du terme	
Domaine d'utilisation	Définition
1 Economie	Un paramètre pour l'évolution conjoncturelle ou la situation économique (pour la description d'une évolution observée ou attendue).
2 Médecine, chimie	Substance indiquant une réaction chimique, un processus ou un état par un changement visible ou mesurable.

Infrastructures critiques		I
Allemand	Kritische Infrastrukturen	
Italien	Infrastrutture critiche	
Anglais	Critical infrastrucur	
Définition		
<p>Il s'agit d'infrastructures dont le dérangement, la défaillance ou la destruction peut avoir des →conséquences graves pour la société, l'économie et les pouvoirs publics.</p>		
Commentaires		
<p>Les infrastructures sont réparties en trois niveaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> • secteurs (p. ex. énergie, finances, transports); • sous-secteurs (p. ex. approvisionnement en électricité, banques, transport routier); • objets isolés/éléments (p. ex. poste de commande pour l'exploitation du réseau, systèmes de commande). <p>En Suisse, on dénombre 10 secteurs et 28 sous-secteurs.</p>		
Secteurs	Sous-secteurs	
Autorités	Représentations diplomatiques, organisations internationales	
	Recherche et enseignement	
	Biens culturels	
	Parlement, gouvernement, justice, administration	
Energie	Approvisionnement en gaz naturel	
	Approvisionnement en pétrole	
	Approvisionnement en électricité	
Elimination	Déchets	
	Eaux usées	
Finances	Banques	
	Assurances	
Santé	Soins médicaux et hôpitaux	
	Laboratoires	
Industrie	Industrie chimique et pharmaceutique	
	Industrie mécanique, électrique et métallurgique	
Information et communication	Technologies de l'information	
	Médias	
	Trafic postal	

	Télécommunications
Alimentation	Approvisionnement en denrées alimentaires
	Approvisionnement en eau
Sécurité publique	Armée
	Services d'urgence (police, sapeurs-pompiers, sauvetage)
	Protection civile
Transports	Trafic aérien
	Trafic ferroviaire
	Trafic fluvial
	Trafic routier
<p>La protection des infrastructures critiques englobe des mesures qui réduisent la probabilité de survenue et/ou l'ampleur des dommages d'un dérangement, d'une défaillance ou d'une destruction d'infrastructures critiques ou qui réduisent le plus possible la durée de non-disponibilité.</p>	
Autres définitions du terme	
Domaine d'utilisation	Définition
1	

Maîtrise		M
Allemand	Bewältigung	
Italien	Fronteggiamento	
Anglais	Response	
Définition		
Phase de la →gestion intégrale des risques englobant les mesures visant à contenir l'ampleur des dommages et la durée d'un →événement.		
Commentaires		
La phase de maîtrise commence avec la préparation à l'événement, lorsqu'un →événement s'annonce, et prend fin après l'intervention, lorsque la phase de →rétablissement lui succède. Dans la maîtrise de l'événement, les mesures de →précaution sont prises en compte.		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Matrice des risques		M																												
Allemand	Risikomatrix																													
Italien	Matrice dei rischi																													
Anglais	Risk matrix																													
Définition																														
<p>Une matrice des risques présente de manière synthétique les →fréquences et →l'ampleur des dommages pour chaque →scénario envisagé dans une matrice ayant pour axes la →fréquence ou →probabilité d'occurrence et →l'ampleur des dommages possibles.</p>																														
Commentaires																														
<p>Dans une matrice des risques, les →risques sont présentés en fonction de leur →fréquence ou →probabilité d'occurrence et de →l'ampleur des dommages potentiels. La →fréquence ou →probabilité d'occurrence est généralement représentée sur l'axe y, →l'ampleur des dommages sur l'axe x.</p> <p>Différentes fourchettes sont définies dans la matrice de risque (fourchettes d'acceptation), qui donnent des indications sur le niveau et éventuellement le degré d'acceptation du →risque (p. ex. vert, jaune, rouge).</p> <p>Sur le principe de base, les matrices de risque sont presque toutes similaires. En fonction du contexte, elles se différencient toutefois dans la pratique par la désignation des axes (→fréquence, →probabilité d'occurrence / ampleur des dommages, →conséquences, etc.) et dans la gradation des deux axes.</p> <p>Exemple d'une matrice des risques qualitative avec indication des fourchettes de risque (document « IKS » de l'Administration fédérale des finances):</p>																														
Probabilité d'occurrence 4 certaine 3 trèsprobable 2 probable 1 improbable	<table border="1"> <tr> <td>4</td> <td>4</td> <td>8</td> <td>12</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>3</td> <td>6</td> <td>9</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>6</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1 Insignifiant</td> <td>2 modéré</td> <td>3 important</td> <td>4 grave</td> </tr> </table>	4	4	8	12	16	3	3	6	9	12	2	2	4	6	8	1	1	2	3	4		1 Insignifiant	2 modéré	3 important	4 grave	<table border="1"> <tr> <td>risque faible</td> </tr> <tr> <td>risque moyen</td> </tr> <tr> <td>risque élevé</td> </tr> </table>	risque faible	risque moyen	risque élevé
4	4	8	12	16																										
3	3	6	9	12																										
2	2	4	6	8																										
1	1	2	3	4																										
	1 Insignifiant	2 modéré	3 important	4 grave																										
risque faible																														
risque moyen																														
risque élevé																														
Conséquences																														
<p>Dans cet exemple, la case 16 illustre le risque le plus élevé, un →scénario y étant évalué</p>																														

comme ayant des →conséquences « graves » et dont la survenue est considérée comme « certaine ».

Exemple d'une matrice des risques semi-quantitative sans indication des fourchettes de risque (Risques Suisse):

Classes de fréquence	Fréquence par année	Matrice des risques							
H8	$> 3 \cdot 10^{-2}$								
H7	$3 \cdot 10^{-2} - 10^{-2}$								
H6	$10^{-2} - 3 \cdot 10^{-3}$								
H5	$3 \cdot 10^{-3} - 10^{-3}$								
H4	$10^{-3} - 3 \cdot 10^{-4}$								
H3	$3 \cdot 10^{-4} - 10^{-4}$								
H2	$10^{-4} - 3 \cdot 10^{-5}$								
H1	$< 3 \cdot 10^{-5}$								
Classe d'ampleur des dommages		A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
Indicateur	Nombre de décès	≤ 10	11 - 30	31 - 100	101 - 300	301 - 1'000	1'001 - 3'000	3'001 - 10'000	>10'000

La matrice des risques est une forme de présentation très utilisée car elle est facilement compréhensible et permet une description tant qualitative que semi-quantitative. Il est cependant important de connaître quelques particularités et règles pour l'utiliser correctement:

- Les axes « Ampleur des dommages » et « Fréquence » devraient dans la mesure du possible être représentés avec une échelle ayant des intervalles uniformes. Ce qu'illustre clairement la matrice de Risques Suisse: entre les classes d'ampleur des dommages comme entre les classes de fréquence, on trouve un facteur 3 d'une classe à l'autre.
- Les scénarios représentés devraient être de portée uniforme (pas de scénario spécifique détaillé dans un cas et un groupe de scénarios condensés dans un autre).
- La définition des classes de fréquence et d'ampleur des dommages se fonde toujours sur le système à évaluer. L'échelle semi-quantitative utilisée pour une commune ne sera par conséquent pas la même que celle utilisée pour l'ensemble de la Suisse.

Autres définitions du terme

Domaine d'utilisation	Définition
1	

Mise en danger		M
Allemand	Gefährdung	
Italien	Mincaccia	
Anglais	Hazard scenario	
Définition		
<p>Par « mise en danger », on entend un →danger concret existant pour un →bien digne de protection concret. La mise en danger correspond par conséquent à un →événement ou développement <i>potentiel</i> pouvant avoir des →conséquences sur un bien digne de protection.</p>		
Commentaires		
<p>En cas de « mise en danger », un →danger et un →bien digne de protection entrent en jeu. Autrement dit, comme pour le danger, la <i>possibilité</i> ou la <i>potentialité</i> de l'occurrence d'un →événement joue un rôle central, mais →l'événement n'a pas encore eu lieu.</p> <p>Si, p. ex., de grandes masses de neige constituent un danger sur une pente raide (risque d'avalanche), il en résulte une mise en danger si des habitations sont situées en bas de la pente à avalanches. Le danger d'avalanche menace certains objets et personnes. Si l'avalanche se déclenche, il s'agit d'un →événement ayant des →conséquences.</p> <p>Dans le domaine politico-militaire, le terme « menace » est parfois utilisé à la place de « mise en danger », et doit être compris au sens de « mise en danger ».</p>		
Autres définitions du terme		
	Domaine d'utilisation	Définition
1	Pour la Protection de la population	Événement ou développement d'origine naturelle, technique ou sociale, qui constitue une menace pour la population ou ses bases d'existence.

Objectif de protection		○
Allemand	Schutzziel	
Italien	Obiettivo di protezione	
Anglais	Safety goal	
Définition		
<p>Un objectif de protection décrit les conditions de sécurité visées. Il permet ainsi de définir la limite entre les risques acceptables et les risques non acceptables.</p>		
Commentaires		
<p>Les objectifs de protection peuvent être formulés de manière très générale (« personne ne doit être exposé à un danger de manière excessive ») ou très concrète pour leur mise en œuvre opérationnelle (« le risque individuel pour une personne ne doit pas dépasser 10^{-4} par année »).</p> <p>La formulation des objectifs de protection sert de base à →l'appréciation des risques dans un cas concret. Cette formulation est donc un processus d'estimation dans lequel sont intégrées des composantes sociales. Les objectifs de protection font partie intégrante et constituent une base de →l'appréciation des risques.</p> <p>Les concepts analogues ou équivalents sont les suivants: critères d'acceptation des risques, critères d'appréciation.</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1	Différents domaines de la sécurité	Dans différents domaines de la sécurité, ce concept ne se réfère pas à l'acceptation explicite des risques. L'état de sécurité visé est défini par des grandeurs mesurables à respecter. P. ex. un objectif de la protection anti-incendie peut être d'évacuer un grand local dans un temps donné. Le risque résiduel est considéré comme acceptable si le temps d'évacuation prescrit est respecté.

Précaution		P
Allemand	Vorbeugung	
Italien	Premunizione	
Anglais	Preparedness	
Définition		
Phase de la →gestion intégrale des risques englobant tous les mesures prises avant l'apparition →d'un événement en vue de le prévenir, de l'atténuer ou de le maîtriser. Les mesures de précaution englobent les mesures de →prévention et de →préparation aux situations d'urgence.		
Commentaires		
Le concept de précaution englobe la →prévention et la →préparation.		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Préparation		P
Allemand	Vorsorge	
Italien	Preparazione	
Anglais	Preparation	
Définition		
<p>La préparation englobe l'ensemble des dispositions destinées à maîtriser de manière efficace et rapide un →événement qui s'est produit.</p>		
Commentaires		
<p>La préparation ou préparation aux situations d'urgence vise à limiter →l'ampleur des dommages en cas d'événement par une réaction adéquate et à maîtriser rapidement les →conséquences de celui-ci. Ces mesures sont destinées à déployer leurs effets après la survenue de l'événement, mais sont prises avant.</p> <p>La préparation est un élément de la →gestion intégrale des risques dans le domaine de la protection de la population et englobe notamment les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • conduite (structures de conduite des forces d'intervention, coordination par l'organe de conduite commun, communication); • alerte et alarme (mise en place et exploitation technique des systèmes, contenu des recommandations ou consignes de comportement); • moyens des forces d'intervention (personnel, matériel); • plans d'urgence (alerte et alarme, mandats / conventions de prestations, structures de conduite et d'intervention, plans d'intervention des forces d'intervention impliquées); • instruction et exercices (instruction spécialisée avec exercices, instruction en réseau coordonné par des exercices combinés, instruction du commandement/EM); • communication (information de toutes les forces de conduite et d'intervention ainsi que des autorités et du public); • préparation et assurance individuelles. <p>Associée aux mesures de →prévention, la préparation sert à prendre les mesures de →précaution contre les événements dommageables.</p> <p>Les concepts de préparation ou préparation aux situations d'urgence sont entendus dans le même sens que la gestion de crise.</p> <p>En référence aux catastrophes, le concept de préparation aux catastrophes peut également être utilisé (par analogie avec la préparation aux situations d'urgence).</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
¹	Pour la Protection	Phase de la gestion intégrale des risques englobant l'ensemble des mesures destinées à réduire la vulnérabilité; c'est-à-dire d'éviter les dangers ou en tout cas d'en

	de la population	diminuer les effets. Leur influence est favorable car elles réduisent la probabilité d'occurrence et les dommages potentiels que provoquerait un événement. Elles déploient leurs effets avant l'apparition d'un événement.
--	------------------	---

Prévention		P
Allemand	Prävention	
Italien	Prevenzione	
Anglais	Prevention	
Définition		
Phase de la →gestion intégrale des risques englobant l'ensemble des mesures destinées à réduire la →vulnérabilité; c'est-à-dire d'éviter les →dangers ou en tout cas d'en diminuer les effets.		
Commentaires		
La prévention fait partie de la →gestion intégrale des risques dans le domaine de la protection de la population et englobe notamment les domaines suivants (ceux-ci peuvent influencer tant la →probabilité d'occurrence d'un →événement que la →vulnérabilité d'un →bien digne de protection):		
<ul style="list-style-type: none"> • dispositions légales (p. ex. protection-incendie); • aménagement du territoire (p. ex. délimitation des zones dangereuses); • mesures architectoniques/techniques (p. ex. création de redondances, rétention des crues, protection des bâtiments); • mesures biologiques (p. ex. entretien des forêts protectrices); • mesures organisationnelles (p. ex. programmes de prévention). 		
Combinée aux mesures de →préparation, la prévention fait partie des mesures de →précaution.		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1		

Probabilité		P
Allemand	Wahrscheinlichkeit	
Italien	Probabilità	
Anglais	Probability	
Définition		
Possibilité en rapport avec une situation ou une période donnée qu'un →événement donné se produise.		
Commentaires		
<p>Le terme « probabilité » est issu de la statistique et de la théorie des probabilités.</p> <p>La définition de l'OFPP relève de la notion dite subjective de probabilité. La probabilité y est définie en tant que degré de certitude qu'une prédiction ou un événement se produise.</p> <p>L'évaluation de la probabilité ou probabilité d'occurrence se fonde sur des données concernant les événements, des modèles de calcul et des estimations d'experts.</p> <p>La probabilité est toujours représentée par une valeur comprise entre 0 et 1. De manière équivalente, une valeur comprise entre 0 % et 100 % peut aussi être indiquée.</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La probabilité qu'au cours de l'année prochaine une « crue du siècle » se produise en un lieu donné est estimée à $p = 0,01$ (ce qui correspond à 1 %). La probabilité se réfère ici à un intervalle d'une année, ce qui est une base usuelle dans le domaine de la gestion des risques. • La probabilité qu'au cours des 5 prochaines années un cas de fraude grave soit découvert à l'OFPP est estimée à $p = 0,02$ (ce qui correspond à 2 %). La probabilité se réfère ici à une période définie de 5 ans. <p>Dans la pratique, les probabilités sont exprimées sous des formes diverses (les valeurs indiquées sont plus ou moins équivalentes):</p> <ul style="list-style-type: none"> • représentation exponentielle: 10^{-1}, 10^{-2}, 10^{-3} • représentation décimale: 0,1, 0,01, 0,001 • pourcentage: 10 %, 1 %, 0,1% • période de récurrence: 10 ans, 100 ans, 1000 ans 		

Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1	Mathématiques, notion classique de probabilité	<p>La probabilité correspond au nombre d'événements favorables divisé par le nombre d'événements possibles. Le jeu de dés en constitue l'exemple classique. Question typique: « quelle est la probabilité de faire un deux lors du prochain lancer de dé? » faire un deux correspond ainsi à l'événement favorable, les événements possibles étant de faire l'un des six chiffres de un à six. La probabilité est donc de 1/6.</p> <p>La notion classique de probabilité ne convient pas aux fins d'une analyse de risques.</p>

Rapport coût-efficacité		R
Allemand	Kosten-Wirksamkeit	
Italien	Efficacia dei costi	
Anglais	Cost-effectiveness	
Définition		
<p>Le rapport coût-efficacité est une grandeur permettant de déterminer la proportionnalité des mesures à prendre. Il constitue donc une caractéristique des mesures et met en parallèle →l'efficacité des mesures (réduction des risques) et les coûts générés.</p>		
Commentaires		
<p>De manière générale, les coûts des mesures doivent être compris comme l'ensemble des dépenses. Ils peuvent comprendre les frais d'investissement, les frais d'exploitation (p. ex. pour le personnel), les frais de maintenance pour les mesures, les restrictions d'exploitation, la perte de bénéfices, etc.).</p> <p>Pour que les coûts puissent être mis en parallèle avec →l'efficacité, ils doivent être convertis en tranches annuelles. En outre, le coût d'investissement (coût unique) est converti en coûts annuels sur la base de la durée d'utilisation attendue de la mesure et d'un taux d'escompte. La conversion en coûts annuels permet également de comparer entre eux les coûts de mesures d'une durée d'utilisation différente.</p> <p>Le coût d'une mesure et l'efficacité de cette dernière sont exprimés en rapport coût-efficacité. Voici deux exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les coûts d'une mesure s'élèvent à CHF 100 000.- par année et la réduction des risques réalisable est de 0,1 mort par année. Le rapport coût-efficacité est donc de CHF 100 000.- / 0,1 mort = CHF 1 million par mort empêchée. • Les coûts d'une mesure s'élèvent à CHF 1 million par année et la réduction des risques, exprimée en risque monétarisé, à CHF 0,5 million par année. Le rapport coût-efficacité est donc de CHF 1 million / CHF 0,5 million = CHF 2.- par dommage empêché en francs. <p>Les notions de « rapport coût-efficacité » et de « rapport coût-utilité » sont étroitement apparentées. Alors que, dans l'analyse du « rapport coût-efficacité », seul le gain en matière de sécurité est mis en parallèle avec les coûts, c'est l'utilité dans son ensemble qui est prise en compte dans l'analyse du « rapport coût-utilité » (voir commentaires relatifs à →l'efficacité).</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1	Analyse coût-efficacité ACE (cost-effectiveness-analysis CEA); économie	Instrument servant à l'appréciation de la rentabilité des projets, dont les coûts peuvent être analysés sur la base des prix du marché, mais dont l'utilité ne peut être déterminée du point de vue monétaire (p. ex. vie humaine) ou dont l'évaluation monétaire est controversée dans nos sociétés. (Source, en allemand: Wikipedia) Remarque: contrairement à la définition de l'OFPP, on parle ici de « rapport coût-efficacité » lorsque l'efficacité ou la réduction des risques est indiquée exclusive-

		ment en tant que risque non monétaire. Dès que l'efficacité est indiquée du point de vue monétaire, on parle de coût-utilité.
--	--	---

Résilience		R
Allemand	Resilienz	
Italien	Resilienza	
Anglais	Resilience	
Définition		
<p>La « résilience » décrit la capacité d'un système, d'une organisation ou d'une société, à surmonter des dysfonctionnements d'origine interne ou externe et à maintenir autant que possible ou à retrouver toute sa fonctionnalité.</p>		
Commentaires		
<p>La résilience se compose de quatre éléments:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la robustesse des systèmes (p. ex. →infrastructures critiques, Etat, économie et société); • les redondances disponibles; • la capacité à mobiliser des mesures auxiliaires efficaces; • la rapidité et l'efficacité des mesures auxiliaires. <p>Un système résilient est en mesure d'empêcher des réactions en chaîne (effet domino), de maintenir les fonctionnalités à l'aide de redondances et de retrouver rapidement un état de fonctionnement normal. Les systèmes résilients peuvent remplir leurs fonctions de manière souple.</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Rétablissement		R
Allemand	Regeneration	
Italien	Rigenerazione	
Anglais	Recovery	
Définition		
Phase de la →gestion intégrale des risques englobant l'évaluation →d'un événement et la reconstruction.		
Commentaires		
Le rétablissement commence lorsque la remise en état est terminée et comprend l'évaluation de l'événement et la reconstruction.		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Risque		R
Allemand	Risiko	
Italien	Rischio	
Anglais	Risk	
Définition		
<p>Le « risque » permet de déterminer l'étendue d'une →mise en danger et englobe la →fréquence ou →probabilité et →l'ampleur des dommages d'un →événement indésirable.</p>		
Commentaires		
<p>→Le « risque » prend en compte une incertitude quant à la survenue d'un →événement et à →l'ampleur des dommages qui en résulteront. Le →risque décrit par conséquent un dommage attendu, qui survient avec une →probabilité ou une →fréquence donnée. Au sens mathématique, cela correspond à la valeur probable du dommage.</p> <p>Dans le domaine de la protection de la population, le risque est un paramètre servant à comparer entre elles différentes mises en danger qui sont décrites de la même manière du point de vue de la →fréquence ou probabilité d'occurrence et de →l'ampleur des dommages.</p> <p>Pour pouvoir comparer entre eux les →risques collectifs, il est d'usage de les monétariser (risque monétarisé). Cela revient à exprimer en unités monétaires →l'ampleur des dommages de tous les →indicateurs de dommages (voir également à ce sujet le →coût marginal).</p> <p>L'acceptation du terme →risque correspond à celle de la théorie formelle de la décision, qui est celle également utilisée en général en sciences de la sécurité, de l'ingénierie et de l'écologie.</p> <p>Le terme « risque » peut être plus étroitement défini sous divers points de vue:</p> <ul style="list-style-type: none"> • →risque collectif en tant que valeur probable du dommage du point de vue sociétal; • →risque individuel en tant que probabilité de décès du point de vue individuel. <p>Il existe en outre d'autres limitations et précisions du terme « risque » pour des usages spécifiques, p. ex.:</p> <ul style="list-style-type: none"> • risque spécifique / non spécifique au processus: il s'agit de termes du →système de contrôle interne (SCI) de la Confédération. Par « spécifique au processus », on entend que le risque se rapporte aux processus internes relevant des finances (p. ex. enregistrement et paiement d'une facture sans vérification); • risque opérationnel: par « risque opérationnel », on entend tous les →risques pouvant causer un dommage dans le cadre de l'activité de l'office (résultant de l'activité opérationnelle, c'est-à-dire que les risques spécifiques au processus mentionnés font partie 		

des risques opérationnels);

- **risque stratégique:** il résulte principalement du contexte, des conditions générales, de la politique et a une grande influence sur l'activité voire l'existence même de l'office (p. ex. suppression massive des ressources). Les décisions fondamentales de la direction de l'office peuvent également comporter des risques stratégiques.

Dans l'usage commun, le terme « risque » est souvent utilisé dans des acceptions diverses; p. ex. au sens d'une →probabilité (p. ex. « le risque qu'il pleuve demain est élevé », « le risque qu'il y ait des troubles est faibles ») ou à la place du terme →« danger ».

Autres définitions du terme

Domaine d'utilisation		Définition
1	Economie	Possibilité que les objectifs ou profits soient compromis (ne puissent être atteints) en raison de l'incertitude sur la survenue de faits ou d'un événement.
2	Directives sur la politique de gestion des risques menée par la Confédération (art. 2)	Par « risque », on entend les événements et développements qui surviennent avec une certaine probabilité et ont des conséquences financières négatives importantes sur l'atteinte des objectifs et l'exécution des tâches de l'administration fédérale.

Risque collectif		R
Allemand	Risiko, kollektives	
Italien	Rischio collettivo	
Anglais	Risk, collective	
Définition		
<p>Le « risque collectif décrit le →dommage attendu, qui est causé pendant une période donnée par des →scénarios donnés. En général, cela correspond à un →dommage attendu par année.</p>		
Commentaires		
<p>Le →risque collectif correspond à la valeur statistique du dommage probable, exprimée de manière simplifiée comme $R = f \times A$, f désignant la →fréquence et A →l'ampleur des dommages causés par les →événements considérés. A titre d'exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de décès sur les routes en Suisse (décès par année) • Montant annuel des dommages dus aux éléments naturels (CHF par année) • Montant annuel des délits de vol (CHF par année) <p>Si le risque collectif est exprimé en valeur monétaire, on parle alors de risque monétarisé (voir →risque).</p> <p>Dans le cas des →événements survenant très fréquemment, il est possible de déduire le →risque collectif sur la base de la statistique de l'événement (au moins pour le moment actuel).</p> <p>Dans le cas des →événements se produisant très rarement, il est nécessaire d'évaluer la →fréquence et →l'ampleur des dommages pour déterminer le risque collectif (→analyse des risques).</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Risque individuel		R
Allemand	Risiko, individuelles	
Italien	Rischio individuale	
Anglais	Risk, individual	
Définition		
Le risque individuel décrit le →risque pour un individu et correspond en général à la probabilité de décès par année.		
Commentaires		
Le risque individuel indique la →probabilité qu'un individu soit affecté par un événement dommageable dans l'intervalle d'une année. En général, il s'agit d'un événement avec des conséquences létales, et, en l'occurrence, d'un risque de décès individuel .		
Si le risque de décès collectif (R_0) pour une activité et le groupe de personnes touché (nombre de personnes N) est connu, il est possible d'en déduire le risque individuel (r_i) de la manière suivante:		
$r_i = R_0 / N$		
A l'inverse, si le risque individuel dans un groupe de personnes (nombre de personnes N) est connu, il est possible de déterminer le →risque collectif ($R_0 = r_i \times N$).		
La connaissance du risque individuel est en général importante lorsqu'un groupe de personnes est exposé à une →mise en danger élevée (p. ex. forces d'intervention). Comme les →risques dans la protection de la population concernent rarement de tels activités et groupes de personnes, les risques individuels ne jouent un rôle dans ce domaine que pour des problématiques spécifiques.		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Risque résiduel		R
Allemand	Restrisiko	
Italien	Rischio residuo	
Anglais	Residual risk	
Définition		
<p>On entend par « risque résiduel » le →risque qui subsiste une fois que toutes les mesures de sécurité prévues ont été mises en œuvre.</p>		
Commentaires		
<p>La notion de « risque restant » est également utilisée comme synonyme.</p> <p>Le risque subsistant une fois que toutes les mesures de sécurité prévues ont été prises se compose de plusieurs parts de risque (liste non exhaustive):</p> <ul style="list-style-type: none"> • le →risque accepté (→risque identifié et considéré comme acceptable); • les →risques non identifiés ou inconnus; • →les risques découlant de mises en danger non prises en compte; • les erreurs en matière d'appréciation des risques; • →les risques découlant des mesures de sécurité inadéquates ou erronées. <p>Le risque résiduel contient par conséquent pour une part des →risques connus et évalués, mais également une part de risques inconnus.</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Scénario		S
Allemand	Szenario	
Italien	Scenario	
Anglais	Scenario	
Définition		
Description d'un événement possible ou d'une évolution possible et les →conséquences qui en découlent pour des →biens dignes de protection.		
Commentaires		
<p>Un scénario constitue une description simplifiée et souvent généralisée d'un →événement. Elle peut commencer par la →mise en danger et englober l'ensemble du déroulement de l'événement ainsi que les dommages en découlant et la maîtrise de celui-ci. Les scénarios peuvent en outre être classés en fonction de leur →fréquence et de →l'ampleur des dommages qui en découlent.</p> <p>Les scénarios sont un instrument reconnu pour examiner sur le plan théorique les →événements et leurs développements et se préparer expressément et concrètement à ceux-ci. Les scénarios peuvent donc être utilisés à diverses fins: évaluation des risques, base pour les plans d'urgence, exercices, etc.</p> <p>Le nombre de scénarios envisageables est en théorie infini. C'est la raison pour laquelle on part souvent de scénarios représentatifs ou on formule un groupe de scénarios couvrant de manière aussi représentative que possible l'éventail de l'ampleur des dommages (p. ex. un scénario favorable, un typique et un maximal).</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation		Définition
1	Génie civil	Représentation de différentes mises en danger interagissant entre elles dans le temps et l'espace et débouchant sur une situation de risque.
2	Divers domaines	Un scénario est une description concrète et claire d'une situation ou d'une évolution de cette situation envisageable dans l'avenir. Il permet de s'en faire une idée concrète. Les scénarios servent souvent d'instruments de prévision (p. ex. pour l'évolution de la population, de l'économie, de la consommation d'énergie, etc.).

Situation		S
Allemand	Lage	
Italien	Situazione	
Anglais	Situation	
Définition		
Etat des → bases d'existence d'une collectivité à un moment donné ainsi que de son mode opératoire pour la gestion des tâches.		
Commentaires		
On distingue différents types de situations:		
<ul style="list-style-type: none"> • Situation normale Situation dans laquelle les processus ordinaires suffisent à gérer les tâches courantes. • Situation particulière Situation dans laquelle les processus normaux ne suffisent plus à gérer certaines tâches. En comparaison avec une situation extraordinaire, l'activité des autorités n'est touchée que sectoriellement. Le besoin d'une concentration rapide des moyens et une simplification des procédures sont caractéristiques. • Situation extraordinaire Situation dans laquelle les processus normaux ne suffisent pas, dans de nombreux domaines et secteurs, à gérer les tâches, p. ex. en cas de catastrophe ou de situation d'urgence affectant sérieusement l'ensemble du pays ou en cas de conflit armé. 		
Voir aussi → situation d'urgence		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Situation d'urgence		S
Allemand	Notlage	
Italien	Situazione d'emergenza	
Anglais	Emergency	
Définition		
<p>Situation qui résulte d'une évolution ou d'un →événement et que les procédures ordinaires ne permettent pas de gérer efficacement, les moyens en personnel et en matériel de la collectivité touchée s'avérant insuffisants.</p>		
Commentaires		
<p>Une situation d'urgence peut résulter d'un →événement soudain (p. ex. une →catastrophe), mais son développement peut également être insidieux. P. ex., un afflux de réfugiés en l'espace de quelques jours peut entraîner une situation d'urgence.</p> <p>Les termes →catastrophe et →situation d'urgence sont souvent utilisés ensemble pour indiquer à la fois un →événement soudain causant d'importants dommages (→ampleur des dommages) et des développements lents qui ne peuvent être maîtrisés.</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

Système de contrôle interne		S
Allemand	Internes Kontrollsystem	
Italien	Sistema di controllo interno	
Anglais	Internal control system	
Définition		
Il s'agit d'un système de contrôle comprenant l'ensemble des processus, méthodes et mesures servant à assurer le bon déroulement des activités.		
Commentaires		
<p>Dans le cas des entreprises de droit privé, le système de contrôle interne se fonde sur le code des obligations (art. 716a). Pour ce qui concerne l'administration fédérale, le système de contrôle interne est décrit dans la loi sur les finances (LFC, art. 39) ainsi que sur l'ordonnance sur les finances (OFC, art. 36):</p> <p>Ordonnance sur les finances, art. 36 <i>Système de contrôle interne (art. 39 OFC)</i></p> <p>1 <i>Le système de contrôle interne comprend des mesures réglementaires, organisationnelles et techniques.</i></p> <p>2 <i>L'Administration des finances édicte les directives nécessaires en accord avec le Contrôle des finances et après consultation des départements.</i></p> <p>3 <i>Les directeurs des unités administratives sont responsables de l'introduction, de l'utilisation et de la supervision du système de contrôle dans leur domaine de compétence.</i></p> <p>Le SCI de la Confédération est concrétisé dans le guide du « Système de contrôle interne » de l'Administration fédérale des finances (AFF) et sa mise en œuvre au sein de l'OFPP est décrite dans le document « IA 11.05.1 Internes Kontrollsystem (IKS) ».</p> <p>Le SCI traite des →risques opérationnels dans le domaine des risques financiers et économiques ainsi que des →risques juridiques (conformité aux règles à appliquer (« Compliance »)).</p>		

Le SCI englobe une →évaluation des risques au niveau supérieur ainsi que des composantes de contrôle spécifiques et non spécifiques au processus.

Autres définitions du terme

Domaine d'utilisation	Définition
1	

Vulnérabilité		V
Allemand	Verletzlichkeit	
Italien	Vulnerabilità	
Anglais	Vulnerability	
Définition		
<p>La vulnérabilité décrit la susceptibilité d'un système, d'une organisation ou d'une société à subir des dommages sous →l'impact d'un événement et/ou à perdre sa capacité de fonctionnement.</p>		
Commentaires		
<p>La notion de vulnérabilité est étroitement liée à celle de →résilience. Un système vulnérable n'est ni robuste ni résistant.</p> <p>Le terme « fragilité » est également utilisé comme synonyme de vulnérabilité.</p>		
Autres définitions du terme		
Domaine d'utilisation	Définition	
1		

A1 Autres termes, non définis

Alerte précoce

Arbre d'erreurs

Arbre d'événements

Capacité de maîtrise

Capacité de rétablissement

Cause

Communication sur les risques

Courbe cumulative

Délai de pré-alerte

Exposition

Gestion de la sécurité

Mesure

Préparation aux catastrophes

Protection

Protection civile

Protection de la population

Risque acceptable

Sécurité

Système d'alerte précoce